

## Commission qualité, développement de compétences et des qualifications

Réunion du 28 mars 2018 à Honfleur (Medef)

Participants :

M. ANQUETIL Eric	FO
Mme BONVALET Agnès	FSU
M. CHEVALIER Luc	Carif-Oref (secrétariat commission)
M. CHOULANT Jean-Paul	CFDT
Mme CUCIZ Laurence	FAFTT
M. DELEFORTERIE Jérôme	Constructys
Mme DELPORTE Marie-Laure	CRMA
M. DUPUIS Gwenaël	U2P
Mme DURAND Françoise	Medef (Présidente commission)
M. DUVAL Arnaud	Adefim
Mme FOUCHEZ Nathalie	Forco
Mme GALLOIS Frédérique	Région
Mme HARLAY Kathy	Agefiph
Mme HAVELETTE Françoise	Région
Mme JUHASZ Chantal	Medef
M. LEBOUCHER Denis	Région (VP commission)
Mme LEBRETON Elodie	Rectorat
M. LECOEUR Richard	Ceser
M. LEFEVRE Christophe	Pôle emploi
M. LEFORT Thierry	Fongecif
Mme MASTERMANS Bénédicte	Medef
Mme RAVALEC Solenn	ARML
M. VANZETTI François	Fongécif
M. WEIL Sébastien	Draaf

Les points à l'ordre du jour :

- Présentation du projet de feuille de route de la commission suivie d'une concertation avec les membres présents pour fixer les axes pour l'année en cours et pour anticiper les mutations sur l'emploi formation en région ;
- Actualités régionales : le Plan d'Investissement Compétences. Réflexion et propositions pour la période post amorçage en s'appuyant sur les réseaux présents.

En préambule, Françoise Durand rappelle que la commission a bien travaillé jusqu'en juin 2017 (précédente réunion, le 21). Elle souhaite que dans le nouveau contexte qui se dessine la commission puisse continuer à construire les échanges en bonne intelligence, notamment par un travail en réseau au-delà des seules réunions. Elle propose qu'un bilan soit établi pour montrer que cette commission ne part pas de rien quelles que seront les décisions de la prochaine loi ; par ailleurs, la feuille de route proposée doit permettre de s'autoriser à se saisir des thèmes et de « faire des choses ».

### **1 / PRESENTATION DU PROJET DE FEUILLE DE ROUTE ET ECHANGES**

- Les formations continues tous publics. - réflexion sur le PIC et ses perspectives 2019-22 en lien avec le groupe de pilotage régional. - suivi des formations demandeurs d'emplois

Le bureau du Crefop a passé commande pour une réflexion anticipatrice concernant le cahier des charges pour que les opérateurs répondent bien sur le public cible du PIC, c'est-à-dire les personnes les moins qualifiées.

- L'inscription ou le renouvellement des titres au RNCP. - Communication autour de la procédure, présentation et suivi des demandes régionales

Silvère Métairie (Rectorat, Caen) est le nouveau correspondant de la CNCP en Normandie. Les nouveaux titres seront discutés au sein de la commission.

- Le suivi des travaux menés par les Opcas et les Opacif - Bilan 2017 et perspectives 2018.

**Il est validé par les participants l'intérêt à réaliser un 4 pages présentant les principales informations statistiques 2017 en terme d'accès à la formation des salariés et des demandeurs d'emploi, des entreprises elles-mêmes.**

Il est important de connaître les grands axes des plans de formation afin de pouvoir en dégager des tendances utiles pour agir dans le cadre du PIC, mais aussi pour cartographier et dégager une typologie des entreprises pour mieux les accompagner.

Par ailleurs, un angle d'observation particulier est à viser concernant les petites entreprises moins « consommatrices » de formation.

Au regard du plan de formation, il faudrait aussi pouvoir mesurer comment les opérateurs Opcas et Opacif sont sollicités.

De même, les données pourront être rassemblées concernant les demandeurs d'emploi.

Il pourra ainsi être analysé les forces de formations disponibles en région, **tout particulièrement concernant les transitions énergétiques et les transitions numériques**, mais aussi la dimension mutations économiques. En effet, celles-ci sont au cœur des besoins des entreprises et de la nécessaire évolution des compétences des individus qu'elle que soit le secteur d'activité ou le métier.

- Le déploiement du CPF - Son usage en Normandie. Quel usage ? Quel constat ? Quel lien avec l'offre de formation régionale ?

Dans l'attente des décisions prises au national.

Il peut cependant être envisagé de continuer de présenter le top 10 selon les CPF, salariés, demandeurs d'emploi, voire demain CPF « monétarisés ».

- Le Plan normand de relance de l'apprentissage et ses perspectives

- La réglementation en matière de financement de l'apprentissage et la répartition de la taxe d'apprentissage pour l'année 2018

Avant de pouvoir présenter des indicateurs, Françoise Havelette indique être dans l'attente des décisions politiques de la Région pour les modalités de présentation. Ceci en fonction du périmètre à venir de la nouvelle loi pour la gouvernance de l'apprentissage.

Par contre les aspects réglementaires habituels pour 2018 (financement, répartition des fonds, ...) seront vus dans le cadre du prochain bureau du 17 mai 2018.

- Le Plan régional de lutte contre l'illettrisme- Quelles actions pour 2018 ?

Il sera présenté pour signature le 11 juin 2018 lors du plénière Crefop.

Il est piloté par Eudes de Morel avec l'appui technique du Centre ressources illettrisme du Carif-Oref.

Les travaux recouvrent trois domaines :

- L'entreprise, co-pilotage Coparef avec Medef (Chantal Juhasz) et CFDT (Jean-Paul Choulant),
- La prévention, Patricia Fize du Rectorat co-pilote cet axe avec Aicha Talbi du Cri,
- Les territoires, co-pilotage Direccte, Région (Francine Isaac), Pôle emploi (Sylvie Leroux).

Des fiches actions sont en cours de réalisation. Elles permettront aussi d'identifier les thèmes transversaux.

Une présentation est souhaitée au sein de la commission du 27 juin prochain.

- *La certification CLéA en lien avec le Coparef- lien avec les OF - Sa dynamique en Normandie, ses perspectives de déploiement sur 2018*

Pour mémoire, le référentiel CLéA compte 7 domaines (28 sous-domaines et 108 critères d'évaluation) :

- La communication en français,
- L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique,
- L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique,
- L'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe,
- L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel,
- La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie,
- La maîtrise des gestes et postures, et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires.

On compte plus de 1000 certifiés CLéA en Normandie, de plus en plus de salariés grâce à une meilleure reconnaissance au sein des entreprises, par exemple les IAE et les entreprises de sous-traitance des verriers de la vallée de la Bresle et les HLM. L'évaluation des compétences via la certification permet alors de s'inscrire dans la phase amont d'un parcours de formation sur 5 ans.

CLéA est donc bien une passerelle vers la formation.

Il est rappelé la nécessité de mettre en avant les réussites via des petits films (Pôle emploi).

Par ailleurs la plate-forme du FPSPP met à disposition des outils en s'appuyant sur des données statistiques (inter prof. et branches).

Kathy Harlay précise qu'Agéfiph a des prestations courtes, « Horizon », sur la confiance en soi en amont de la formation et qui s'appuient sur CLéA. Par ailleurs, concernant l'illettrisme, être attentif à ne pas intégrer les troubles « dys ... ».

## **2 / PLAN D'INVESTISSEMENT COMPETENCES**

Denis Leboucher indique qu'il y a pour le moment une attente de l'ensemble des opérateurs de formation quant aux prochaines directions données par la future loi.

Deux périodes sont à distinguer :

- 2018 : amorçage
- 2019 – 2022 : mise en œuvre (400 M€)

Le PIC a pour objectif d'aller chercher les publics les plus éloignés et d'innover sur les processus de formation ; il s'agit de décloisonner les parcours.

Il vise donc les publics peu ou pas qualifiés de niveau IV sans diplôme, de niveau V, V bis et VI (quelle que soit la formation suivie).

En Normandie, les personnes les moins qualifiées (infra IV) représentent 56% de la population active et 65% des chômeurs contre 58% en France métropolitaine.

La Normandie compte en outre environ 79 200 jeunes de moins de 26 ans NEET, c'est-à-dire ni en emploi, ni en éducation, ni en formation, 36% d'entre eux n'ont acquis aucun diplôme.

Le chômage de longue durée est sur représenté: 42% de DEFM de plus d'un an contre 40% au niveau national 24% de DEFM de plus de 2 ans contre 22%

Au-delà du programme de la Région, l'Etat dans le cadre de la Stratégie Régionale pour l'Emploi, mobilisera et confortera les mesures telles que Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance, EPIDE, GEIQ, Garantie Jeunes, etc. en veillant que l'ensemble cohabite.

L'objectif en 2018 du PIC compte 7680 formations supplémentaires pour les DE non qualifiés et jeunes NEET et de formations savoirs de base, remise à niveau... Ces 7680 entrées en formation supplémentaires se répartissent entre la Région (4500) et Pôle emploi (3180).

Pour Pôle emploi, Christophe Lefèvre précise que démarrent 14 POE (marché national) pour lesquels les Opcas se positionnent. Une seconde phase aura lieu de mai à décembre 2018.

Il s'agit de repérer dans les fichiers de demandeurs d'emploi le plus grand nombre de personnes qui correspondraient au PIC.

Il faut plus globalement travailler l'attractivité de la formation, la rendre lisible et visible, pour cela travailler aussi avec les entreprises sur les territoires autour des questions des savoirs et des compétences incluant les dimensions image de soi et valorisation personnelle.

La Région s'engage sur 27 290 entrées en formation professionnelle dont près de la moitié pour les personnes peu ou pas qualifiées, ou pour des formations de remise à niveau, de maîtrise des savoirs de base, de remobilisation ou d'aide à l'élaboration de projet, soit 9900 destinés à la cible PIC et 4500 non qualifiés.

La Région relance ces programmes socles afin d'intensifier le nombre de place pour répondre aux attentes :

- Réussir et CAQ : 1000
- Numérique : 1250
- Langue française : 500
- DAEU : 50
- Formations qualifiantes : 700
- ...

La dimension préapprentissage aura a priori désormais sa place dans le PIC en visant l'innovation.

L'Etat appellera en mai les réseaux emploi formation à se mobiliser fortement qu'ils soient EPCI, conseils départementaux, IAE, administration pénitentiaire, branches professionnelles, etc. Il s'agit de mettre en œuvre un véritable partenariat.

L'urgence aujourd'hui pour la réussite du PIC est de repérer les personnes cibles et de mobiliser de nouveaux réseaux.

La Région pour sa part ouvrira prochainement son portail numérique de services, alimenté pour partie par le Carif-Oref.

## ***Prochain rendez-vous***

Commission à Rouen (lieu à préciser) le mercredi 27 juin après-midi à 14h30.